

La Chapelle Vendômoise

Journal
Communal
Janvier 2024



© FLM

La vie de la commune p.2
Les travaux réalisés p.20
Rétrospective 2023 p.21
La vie associative p.26
La dépêche d'Agglopolys p.34

Le mot du Maire



2023, une année sous le signe de catastrophes naturelles, inondations, ouragans, tempêtes, sécheresse, record de température battu, la planète subit-elle plus d'outrages que par le passé ?

Toujours est-il que les populations et dame nature souffrent de ces aléas climatiques.

Nous devons donc être plus sages dans nos relations avec la terre mère.

Pour économiser l'eau (la vie) nous avons pu enfin acheter des récupérateurs d'eaux de pluie en fin de saison, car la disponibilité n'était pas possible au printemps.

Ces cuves nous permettront d'arroser sereinement les jardinières et de ce fait de continuer à fleurir notre bourg sans problème de confusion entre massif et pots de fleurs.

La longévité est bien réelle à La Chapelle pour preuve, nous avons eu le plaisir d'honorer notre centenaire en octobre et de lui offrir 100 roses.

Notre salle du 1^{er} étage au-dessus de la mairie sera opérationnelle pour les personnes handicapées, l'accès sera assuré par un ascenseur extérieur. Cela permettra de faire évoluer notre objectif de Maison France Services car nous pensons que le besoin est bien présent.



La voirie, toujours la réfection des bas-côtés « Chemin de laiterie » en phase pour étaler le montant. L'entretien des voiries est un poste financier très élevé qu'il est nécessaire de répartir sur plusieurs années.

L'entretien des allées du cimetière a posé problème cette année. N'ayant plus l'autorisation de traiter avec un certain désherbant, ce qui était facile par le passé, n'est plus de mise.

La commune n'a pas les moyens humains pour « biner » tous les mois les allées, nous devons donc trouver des solutions. Notre adjoint ainsi que notre personnel technique ont visité des collectivités qui ont enherbé les allées, c'est un procédé qui semble être efficace (à suivre)

Notre salle socio-culturelle et événementielle est toujours d'actualité, nous devrions avoir les résultats de l'appel d'offres fin 2023 début 2024 et, à ce stade, nous pourrions juger selon le montant des prestations, si nous pouvons financièrement faire ou non.

L'ère du véhicule électrique est à l'ordre du jour, pour permettre la limitation des déplacements carbonés, c'est pour cette raison qu'Agglopolys se tourne vers une mise à disposition de véhicules électriques en autopartage dans nos communes. Ce type de service pour des déplacements courts, pour aller à Blois par exemple, pourrait vous rendre service, merci de nous donner votre avis au secrétariat. Cela nous permettra de mesurer les besoins et se positionner auprès d'Agglopolys.

Au nom de notre conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé en 2024.



« Le Dolmen »

François BORDE

Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 12 janvier 2024 à 19h.

Journal Communal

Directeur de la publication :
M. Le Maire, François BORDE.

Commission Culture,
Associations et Festivités.

Editeur : Mairie de La Chapelle-Vendômoise,
1 Rue de blois, 41330 La Chapelle-Vendômoise.

Réalisation : alambikstudio.com

Crédits photos :

Tous droits réservés sur les photos
et illustrations.

Impression : Imprimerie ISF,
9 rue de Vauquois, 41000 Blois.

Votre Mairie



INFOS PRATIQUES

Mairie

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du Lundi au Vendredi : 10h à 12h et 17h à 18h

Mairie de La Chapelle-Vendômoise 1, route de Blois - 41330 - La Chapelle-Vendômoise

☎ 02 54 20 16 18

Fax : 02 54 33 11 29

E-mail : mairie.lachapellevendomoise@wanadoo.fr

Agence postale

Mêmes horaires que ceux de la mairie. Levée du courrier à 12 h du lundi au samedi.

☎ 02 54 45 13 88



Site internet & page Facebook

Retrouvez toutes les infos et actualités de la commune sur le site internet www.lachapellevendomoise.fr ou la page facebook **en scannant les QR codes suivants** :

Le site internet



La page Facebook



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. BORDE François, Maire

M^{me} FORTIN Colette, 1^{er} adjoint

M. RHENY Raymond, 2^e adjoint

M. LE MENER François, 3^e adjoint

M. FARNIER Dominique, 4^e adjoint

M^{me} RIGAULT Caroline, conseillère déléguée

M^{me} CHARDON Catherine, conseillère municipale

MM. BELLANGER Roland, BISSON Grégory, GAULT Jean-Philippe, POUSSE Olivier, POUSSE Pascal, ZAARAOUI Omar, conseillers municipaux

LES PERMANENCES

▶ Le Maire, M. BORDE François

Tous les jours sur rendez-vous.

Les adjoints, sur rendez-vous pris en mairie.

▶ M^{me} FORTIN Colette :

Tous les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois, de 11h à 12h.

▶ M. RHENY Raymond :

Tous les 1^{ers} vendredis du mois, de 17h à 18h.

▶ M. LE MENER François :

Tous les 1^{ers} et 3^{es} lundis du mois, de 11h à 12h.

▶ M. FARNIER Dominique :

Tous les 2^{es} et 4^{es} mardis du mois, de 17h à 18h.

Personnel communal



**Secrétariat de la mairie
et Agence Postale**
Hélène et Lucie



École

Sylvie et Victoria assurent la garderie et la cantine. Les missions d'entretien des bâtiments communaux sont confiées à Victoria au quotidien.



Agents communaux, Services Techniques

Eric et Christophe sont en charge de la maintenance des bâtiments, de la voirie, du fleurissement de la commune, etc...



Avant son départ en retraite effectif au 1^{er} août 2023, nous avons organisé pour Jocelyne un pot en l'honneur de son départ avec remise de notre cadeau.

Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Informations diverses

Bricolage

Selon arrêté préfectoral du 12/07/2017, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter certaines gênes pour le voisinage (bruit de manière répétée et intempestive...). Ils doivent également empêcher leurs animaux de vagabonder, tout animal retrouvé sera conduit à la fourrière d'Agglopolys occasionnant des frais au propriétaire.

Éclairage public, voirie...

En cas de dysfonctionnements : d'éclairage public, voirie (lampadaire en panne, etc...) nous vous demandons de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie **au 02 54 20 16 18 ou par email à mairie.lachapellevendomoise@wanadoo.fr**

Sac à crottes

Deux distributeurs de sacs pour nos amis les animaux sont à votre disposition : route de Vendôme au niveau du n° 28, et Place du Tilleul. Merci de les utiliser et de ne pas laisser les déjections de vos animaux sur la voie publique.

Déchetterie

Horaires d'ouverture :
les lundis et jeudis de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h20 et de 14h à 17h20.

Des containers restent en place pour accueillir vos déchets en verre. Si les containers sont pleins, il suffit de scanner le QR code sur le container afin de prévenir l'Agglo. Le manque de civisme est verbalisable.

Trottoirs et bordures

Les occupants des maisons et autres logements, sont priés de dégager les trottoirs devant chez eux. Ils sont dans l'obligation de faire disparaître neige et verglas, ou de répandre des matières de nature à empêcher les accidents. Chaque habitant doit respecter les obligations d'alignement, entretenir ses haies et autres végétaux afin de ne pas empiéter sur le domaine public.

École de musique

Nous avons le projet d'une nouvelle école de musique qui sera située en centre bourg afin de pouvoir accueillir les élèves dans de meilleures conditions.

Villages d'avenir

La municipalité a postulé à ce programme qui est lié au projet de la création d'une *Maison France Services* dans votre commune.

CoWorking

L'espace CoWorking sera bientôt accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur extérieur. Cet espace est toujours mis à disposition en location à la journée ou plus, en attendant l'installation de la *Maison France Services*.

i Accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h, appelez la mairie pour réserver au 02 54 20 16 18.



Composteur gratuit mis à disposition

par Agglopolys

Si vous n'avez pas internet, il vous est possible d'en faire la demande sur papier libre avec une copie de votre facture EDF et votre numéro de téléphone.

**i Le tout est à envoyer au Service Déchets
152 avenue de Chateaudun 41000 BLOIS.**

Micro Crèche

Le terrain a été mis à disposition du bailleur social 3F, la construction ne devrait plus tarder !

La mini-crèche sera dotée d'une dizaine de places avec une amplitude horaire de 5h30 à 22h30. Elle sera gérée par la franchise "*La cabane d'Achille et Camille*" et nous espérons une ouverture fin 2024 www.achilleetcamille.com (Flashez le QR code ci-dessous) Pour des raisons évidentes de sécurité, nous remercions les habitants de proximité de ne plus utiliser le parking de la crèche lorsque les travaux auront commencé. Des logements sociaux seront mis à disposition en locatif à l'étage du bâtiment.



Animation en mars

L'ARS (Agence Régionale de Santé) nous propose une réunion d'information et des ateliers autour des espèces invasives avec impacts sanitaires. Seront abordés l'ambrosie, la berce du Caucase, le moustique tigre et les chenilles processionnaires.

Maltraitance animale

Des maltraitances envers des chats ont eu lieu plusieurs fois ces dernières semaines. Si la pose de collets persiste, nous serons contraints de faire le nécessaire auprès de la gendarmerie et de la SPA.

La gestion des déchets

Pour rappel, tout dépôt de sacs, cartons et autres déchets à côté des points de tri est considéré comme un dépôt sauvage et le code pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 € Retrouvez toutes les informations sur le site www.agglopolys.fr ou au 02 54 58 57 57

Démarches administratives



CHANGEMENT DE DOMICILE

Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture. Cette formalité donne l'occasion d'une première rencontre. Les personnes qui quittent la commune sont invitées à signaler leur départ au secrétariat.

AUTRES DÉMARCHES

Pour toutes vos autres démarches, consultez le site www.service-public.fr

Toutes vos démarches pour les cartes d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire doivent se faire par internet et par prise de rendez-vous.

Carte d'identité et passeport

La demande doit être réalisée via le site : <https://ants.gouv.fr>

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Les cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS) délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes qui étaient majeures lors de l'établissement du document ont bénéficié d'une prolongation automatique de 5 années supplémentaires. Néanmoins, aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste. Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.

Permis de conduire

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>

Carte grise

Les démarches liées à l'immatriculation des véhicules sont désormais accessibles par télé-procédure sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

PACS

Depuis le 1^{er} Novembre 2017, si vous souhaitez conclure un PACS il faut désormais se rendre en mairie ou chez un notaire pour remplir un dossier. Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de mairie.

Permis de construire

Une demande de permis de construire est nécessaire dès lors que la construction est supérieure à 40 m². Pour une construction de plus de 150 m² le recours à un architecte est maintenant obligatoire. En dessous de 40 m² une demande de déclaration préalable est également à déposer en mairie.

AU BAR-TABAC PAUSE CAFÉ

Il vous est désormais possible de régler vos impôts ou certaines factures du quotidien au bar de votre village (crèches, cantines, hôpital, etc.). **Attention, il est nécessaire que votre avis de paiement précise la mention "buraliste" tout en bas de l'avis.**

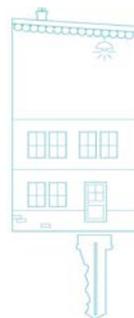
Il vous suffit de venir avec votre avis de paiement et votre règlement. Votre bar propose également les achats de timbres fiscaux, timbres-amendes dématérialisés, timbres-permis de conduire.



GRÂCE À DES SPÉCIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...)



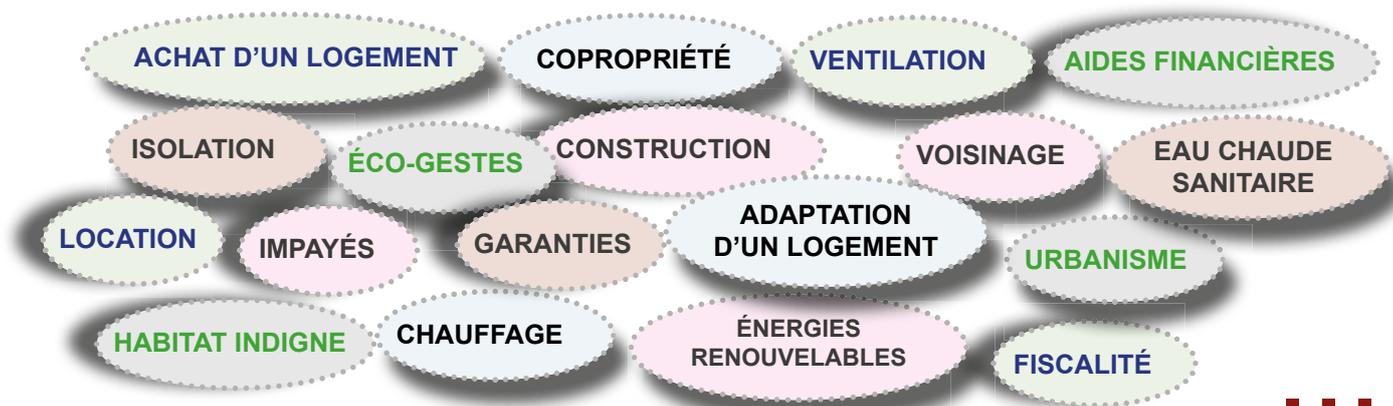
TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ADIL VOUS RÉPOND PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL

02 54 42 10 00

adileie41@wanadoo.fr

(indication du numéro de téléphone obligatoire)

Quelle que soit votre situation, l'ADIL EIE 41 vous répond GRATUITEMENT sur le logement et l'énergie



Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'ANAH, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.



Grâce au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est accessible aux sourds et malentendants avec le dispositif **ACCEO**



PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS DES CONSEILLERS

SUR RENDEZ-VOUS

02 54 42 10 00

Liste des permanences accessibles sur notre site :

www.adil41.org

Compte administratif 2022



SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES (en euros)	
Subventions d'investissement	50 342,00
Emprunts et dettes assimilées	1 498 500,00
T.L.E.	13 688,84
F.C.T.V.A.	28 650,81
Excédents de fonctionnement capitalisés	176 187,63
Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
TOTAL	1 768 369,28

DÉPENSES (en euros)	
Emprunts et dettes assimilées	45 395,91
Opérations d'Equipement	222 961,11
Solde reporté	176 187,63
TOTAL	444 544,65

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (en euros)	
Atténuations de charges	1 139,47
Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 294,38
Impôts et Taxes	551 275,03
Dotations, Subventions et participations	139 151,53
Autres produits de gestion courante	26 110,40
Produits financiers	0,54
Produits exceptionnels	1 685,40
Résultat reporté	1 022 909,05
TOTAL	1 799 565,80

DÉPENSES (en euros)	
Charges à caractère général	236 279,25
Charges de personnel	188 936,83
Atténuations de produits	3 560,00
Autres charges de gestion courante	162 226,08
Charges financières	6 763,48
TOTAL	597 765,64

Budget prévisionnel 2023



SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES (en euros)	
Excécution de la section d'investissement reporté	1 323 824,63
Opérations d'ordre de transfert entre sections	910,00
Opérations patrimoniales	59 910,00
F.C.T.V.A.	20 000,00
T.L.E.	13 500,00
Subventions d'investissement	48 000,00
Emprunts et dettes assimilées	500,00
TOTAL	1 466 644,63

DÉPENSES (en euros)	
Opérations patrimoniales	59 910,00
Emprunts et dettes assimilées	94 622,00
Immobilisations corporelles	776 850,00
Autres immobilisations financières	293 365,56
TOTAL	1 224 747,56

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (en euros)	
Résultat de fonctionnement reporté	1 201 800,16
Atténuations de charges	3 000,00
Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 000,00
Impôts et Taxes	328 957,00
Fiscalité locale	229 528,00
Dotations et participations	145 105,00
Autres produits de gestion courante	28 450,00
Produits financiers	1,00
TOTAL	1 981 841,16

DÉPENSES (en euros)	
Charges à caractère général	768 410,00
Charges de personnel et frais assimilés	276 400,00
Atténuations de produits	3 400,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	910,00
Autres charges de gestion courante	178 103,00
Charges financières	25 608,00
Dotations aux provisions et dépréciations	5 000,00
TOTAL	1 257 831,00

ACTION SOCIALE & INSERTION



 02 54 57 41 20

 @ servicesocial@ciasdublaisois.fr

 **Pour qui ?** Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Accompagnement par des travailleurs sociaux
aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA)
accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :

- À Villebarou : à la mairie, les 1^{ers} mardis du mois, de 9h30 à 12h.
- À Onzain (Veuzain-sur-Loire) : au centre médico-social, les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois, de 9h à 12h.
- À Herbault : à la Salle des Associations, les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois, de 9h à 12h

+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi*, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
* fermeture le vendredi matin.

RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS



 02 54 78 10 99

 @ residence.barbara@ciasdublaisois.fr

 13 rue de Vauquois, Blois

Un lieu de rencontres, ouvert à tous !

La Résidence Barbara est également ouverte à tous les seniors résidant sur le territoire d'Agglopolys pour déjeuner le midi au restaurant de la résidence, participer aux animations et aux ateliers de prévention et partager des moments conviviaux (Grand repas, Guinguette, Loto...)

RÉSIDENCE *BARBARA*

Indépendance, sécurité et convivialité !

 **Pour qui ?** Toutes personnes âgées de + de 60 ans, valides et autonomes
GIR 6 et 5 | GIR 4 possible via conventionnement

Un appartement privatif,
de 33 à 47 m², avec balcon ou terrasse, doté d'un espace nuit séparé (T1 bis) ou d'une chambre (T2), avec cuisine aménagée et équipements adaptés.

Un environnement sécurisé,
téléassistance (avec médaillon) et présence d'agent 24h/24 - 7j/7

Des espaces collectifs variés,
salle de restauration, salon avec TV, bibliothèque, espace d'activités et de bien-être, terrasses avec accès direct au parc

Des animations quotidiennes et des actions de prévention,
activités récréatives, jeux de société, cuisine, jardin thérapeutique, médiation animale, yoga assis, renforcement musculaire, socio-esthétique, art thérapie, musicothérapie, ateliers individuels et collectifs dédiés au numérique...

Un accompagnement personnalisé,
référént dédié et rendez-vous réguliers

La tranquillité de bien manger !

 **Pour qui ?** Toutes personnes âgées de + de 60 ans, ou en situation de handicap

Bénéficiez de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Flexible, ce service s'adapte :

- à vos besoins - livraison régulière ou occasionnelle
- à vos goûts - choix entre 2 menus équilibrés
- à votre appétit - plusieurs formules au choix : 1 à 2 repas par jour
- à votre régime - Sans sel - Diabétique - Vapeur - Repas mixés

REPAS À DOMICILE



 02 54 57 41 72

 repas.domicile@ciasdublaisois.fr

AIDE AUX AIDANTS

Afin de faciliter le quotidien des aidants et les soutenir, la **Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire** propose aux aidants de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, un suivi individualisé, une solution ponctuelle de répit à domicile (jour et nuit), des activités de loisirs ...

 **Pour qui ?** Aidants de personnes âgées de + de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans 47 communes limitrophes.
cf. www.ciasdublaisois.fr/pfr

 02 54 45 54 63  pfr@ciasdublaisois.fr

Aidants, osez vous faire aider !

En complément, l'**Accueil de Jour Alzheimer La Chrysalide**, lieu de vie adapté, propose aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté des activités variées à but thérapeutique permettant de stimuler et resocialiser les patients afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles.

 **Pour qui ?** Toutes personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans les communes limitrophes.

 02 54 45 54 60  aja@ciasdublaisois.fr

ANIMATION

RDV

les rendez-vous du cias du blaisois

 02 54 45 54 70

 animation@ciasdublaisois.fr

Des activités pour tous !



Les rendez-vous du CIAS du Blaisois : à chaque saison, une programmation éclectique pour tous au centre social La Chrysalide à Vineuil, en résidences autonomie, Barbara et Lumière à Blois et au sein des communes d'Agglopolys : événements, ateliers, rencontres...

> Programme disponible en différents lieux publics (mairie, commerces ...) et sur ciasdublaisois.fr



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Un service près de chez vous



Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

© Marc Moïtessier



En 2023 l'ADMR déploie des véhicules pour les Aides à Domicile avec un CDI de 130 h minimum.

4 pôles d'activité

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir :

- Crèches et micro-crèches
- Halte-garderies
- Accueils de loisirs / accueils périscolaires
- Gardes d'enfant à domicile
- Relais d'assistantes maternelles
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, livraison de repas
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort et actes infirmiers, soins suite à un retour d'hospitalisation, équipes spécialisées Alzheimer, hospitalisation à domicile

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

ENTRETIEN DE LA MAISON

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
-

Rejoignez l'ADMR

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévole**

L'originalité de l'ADMR repose sur la **coopération** entre le client, le **bénévole** et le salarié.

En complément des équipes salariées, le **bénévole est ancré dans la vie locale**. Il effectue des visites de courtoisie,

développe le lien social,

et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est **l'intelligence sociale**.

Rejoignez l'équipe locale,

en nous contactant au **02 54 33 54 97**

Les valeurs de l'ADMR 41 reposent sur la culture du lien social

PROXIMITÉ

RESPECT

UNIVERSALITÉ

CITOYENNETÉ

Aide à domicile, livreur de repas, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, TISF, accompagnant de proximité...

l'ADMR recrute !

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org



© Marc Moïtessier



Association du Nord Blaisois

02 54 33 54 97

45, avenue Maunoury

41 000 BLOIS

asso-blois@fed41.admr.org

Vie quotidienne

02 54 33 57 00

accueilsblaisois@fed41.admr.org

EMA (Equipe Mobile Alzheimer)
Centre

02 54 56 28 19

ema-clc@fed41.admr.org

DOCUMENTS À GARDER



Impôts locaux	1 an
Impôts revenu	3 ans
Déductions fiscales	3 ans
Redevance tv	3 ans
Bulletins salaire	Jusqu'à la retraite pour faire valoir vos droits
Aallocation chômage	3 ans
Contrat de travail	indéfini
Relevé points retraite	indéfini
Contrat de location	5 ans à compter de la fin de location
Titre de propriété	Indéfini
Certificat ramonage	1 an après départ du logement
Factures d'eau	4 ou 2 ans
Factures de gaz et d'électricité	5 ans
Talons de chéquier	5 ans
Relèves de compte	5 ans
Contrat habitation et automobile	2 ans à compter fin du contrat
Cotisations assurance vie	5 ans (si vous bénéficiez crédit d'impôts)

PROTOCOLE PARTICIPATION CITOYENNETÉ

La commune a mis en place le système de protocole de participation citoyenneté sur l'ensemble de son territoire.

Lorsque vous constatez quelque chose d'anormal (une voiture roulant doucement et passant plusieurs fois et qui vous est inconnue, une personne qui vous parait suspecte...) ou pour informer que vous partez en vacances afin que les référents aient une attention particulière sur votre habitation, n'hésitez pas à les contacter.

VOICI LA LISTE DES RÉFÉRENTS PAR QUARTIER :

📍 TOISY

M^{me} Sabine FARNIER : 06 63 31 30 03

📍 SIANY-MONTRICHAU

M. Olivier POUSSE : 06 68 45 00 87

📍 RUE DE BLOIS

M. HERBAULT (pâtissier) : 02 54 33 10 91

📍 ROUTE DE VENDÔME

M^{me} Danièle RABIER : 02 54 44 14 60

📍 RUE DES ECOLES ET CHEMIN DES COULISSES

M. Claude FARNIER : 02 54 20 15 79

📍 COTEAU DE SUDON

M. Didier DAVID : 06 04 67 26 21

M. Jean-Claude PARENT : 02 54 20 11 88

Locations gîte & salles

Salle et gîte au moulin de Montigny

Contact : M. Touzeau Erick et M^{me} Pereira Manuela
☎ 02 54 20 19 04 ou 06 85 55 84 42

Location meublée

Contact : M. et M^{me} Fluneau Jean-Claude & Joëlle
☎ 06 89 29 55 15



Vos commerces & artisans



Pause Café - PENAGER - MOIZARD

Bar-Tabac-Journaux-Loto du Dolmen

10 rue de Blois
☎ 02 54 33 13 00

SARL Tradition Toiture - BELLARD Denis

Charpente-couverture

9 rue de la Gare
☎ 06 70 48 12 20

Hair Style - BRIMBOEUF Marina

Coiffure

1 place du Tilleul
☎ 02 54 20 19 88 | marinacoiffure@yahoo.com

Les plombiers du bord de Cisse - LEHOUX Christophe

Plombier-chauffagiste

3 route de Sudon
☎ 06 31 67 16 61

SARL MARRIANCE - BRIGAND Christopher

et MORTIER Florian

Vente véhicules neufs et occasions - réparation automobile toutes marques

26 rue de Vendôme
☎ 09 81 81 23 95

EVOP

Chaudronnerie et transformation de matières plastiques

Aérodrome du Breuil
☎ 02 54 87 40 01 | www.evop.fr

Affinity Petcare

Rue Bernard Sergent
☎ 02 54 45 44 00

Atelier du Dolmen - HERBAULT David

Boulangerie pâtisserie

4 rue de Blois
☎ 02 54 33 10 91

La Table du Dolmen - GUICHARD Patrice

Restaurant

2 rue de Blois
☎ 02 54 43 94 12 | latabledudolmen@gmail.com

GAUTIER Hervé

Antenne-satellite-dépanage TV/Vidéo

9 rue de Blois
☎ 02 54 20 15 44 – 06 86 95 25 56

BRONEK Laurent

Électricité générale

19 rue des écoles
☎ 02 54 20 22 30

NLX

Ingénierie et études techniques de luminaires à LED pour éclairage architectural intérieur et extérieur.

☎ 02 54 51 99 40 | www.neolux.fr

GB3C

Ingénierie agronomique

Conception fabrication de pièces métal, tôlerie et chaudronnerie.

Aérodrome du Breuil
☎ 02 54 42 19 17 | gb3c@orange.fr

Pro Culture Equipement

Concessionnaire agricole FENDT

Aérodrome de Blois-Le Breuil
☎ 02 47 24 87 27 | www.pro-culture-equipement.com

Lehmann Aviation

Conception de drones

Aérodrome de Blois-Le Breuil
www.lehmannaviation.com | info@lehmannaviation.com

Blois aero services/France

Fabrication d'équipements d'aide à la navigation.

Licence d'intervention sur avions Cessna biréacteurs Citation et Beechcraft

Aérodrome de Blois-Le Breuil
www.lehmannaviation.com | info@lehmannaviation.com

Vos services de santé



MÉDECINS (MÉDECINE GÉNÉRALE)

Crenguta CREANGA / Tudor DUMITRAS
9 place du Tilleul
☎ **02 54 20 15 91**

PHARMACIE SAINT-LOUIS

Dominique DA SILVA
1 rue de Vendôme
☎ **02 54 20 86 10**

CABINET INFIRMIER

*Sylvaine SAYSANAVONGPHET / Sonia WAGNER /
Raphaëlle BAUDIN / Aurélie PETITE*
9 rue de Vendôme
☎ **02 54 20 85 33**

DENTISTE

Ecaterina CREANGA
9 place du Tilleul
☎ **02 54 42 33 04**

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Guillaume BALLAUD
7 rue Cottereau
☎ **02 54 20 16 21**

URGENCES

Police - Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15

ERDF (dépannage électricité) : **09 726 750 41**
SAUR (eau) 24h/24 : **02 45 77 00 09**

SEXOLOGUE – PRATICIEN EMDR

Thierry BUNAS
30 Route de Vendôme
☎ **02 54 44 94 20**
Thierrybunas-sexologue.fr

MASSAGE SENSITIF

Patricia Vallet
Praticienne en massage sensitif méthode Camilli
☎ **06 72 37 56 95**

HYPNOSE-MÉDITATION EN PLEINE CONSCIENCE RELAXATION-TABACOLOGIE

Dominique SERGENT
Association pour le bien-être et la santé (ABES)
9 C rue de Vendôme
☎ **06 71 43 96 19 / 06 70 24 19 51**

Assistantes maternelles

Christine FARNIER
4 Rue de la Gare
☎ 02.54.20.89.67

Sabine FARNIER
13 Route de Marchenoir
☎ 06.63.31.30.03



Nos commerces, notre marché



Dimanche matin, c'est jour de marché à La Chapelle-Vendômoise !

Vous pouvez retrouver notre boucher-charcutier (présent tous les dimanches) – notre marchand de fruits et légumes (présent tous les dimanches) – notre rôtiiseur (présent les semaines paires) – notre apiculteur (présent le 2^e dimanche du mois) et nos spécialités chinoises (présente le 2^e dimanche du mois).

Bien sûr, les portes de nos commerces, la boulangerie-pâtisserie, le bar-tabac sont ouvertes chaque dimanche matin.



Nouveauté !

Il vous est désormais possible de bénéficier d'une livraison de paniers de légumes locaux de votre choix à la mairie de La Chapelle Vendomoise une fois par semaine.

Pour tous renseignements contactez le 06 16 23 44 34 ou scannez le flash code www.auchampdesrougesgorges.fr



Centres de loisirs



UNE CONVENTION SIGNÉE

La municipalité a signé une convention avec **les centres de loisirs de Saint Sulpice de Pommeray et Landes le Gaulois.**

Vous pouvez les contacter directement :

- Landes le Gaulois : alsh-landeslegaulois@orange.fr
- St Sulpice : saint.sulpice.sej@orange.fr

La bibliothèque Henri Leray



La bibliothèque est accessible à tous, l'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Horaires d'ouverture

🕒 Mercredi de 10h à 12h et jeudi de 16h à 18h.

Vacances scolaires

🕒 La bibliothèque sera fermée pendant les vacances d'été et de fin d'année.

Règlement

Il est important de bien respecter le temps d'emprunt des ouvrages (livre ou dvd) qui est d'1 mois maximum. Il y a actuellement trop de livres qui tardent à être rendus : s'ils appartiennent à la DLP de Blois, c'est gênant car nous faisons tourner ce stock de prêt régulièrement. Apparemment certains oublient, tout simplement, de nous rendre leurs livres ou des albums enfants de la bibliothèque se retrouvent mélangés avec ceux du foyer. Nous allons donc mettre en place un système de courrier (mail ou papier) afin de rappeler aux adhérents de bien nous remettre leurs ouvrages empruntés dans les bons délais.

Boîte à livres

Elle est située sous le préau qui se trouve dans le prolongement du bâtiment de l'école de musique. Mode d'emploi : Je prends un livre, c'est gratuit et sans abonnement – Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de bonnes lectures et une bonne année 2024 !



État civil 2023

NAISSANCES



5 NAISSANCES
CHEVREAU PAPIN Justin
Le 18 Mai

DÉCÈS



3 TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS
CHOLLET née THEHEIN
Jeannine
Le 21 avril

BACHY née CRUNELLE
Annie
Le 1^{er} juillet

UNIONS



4 MARIAGES ET 1 PACS
BISSON Grégory
et OBANDJA MINDZIE Daniella
Le 6 juillet

TOUZEAU Erick
et PEREIRA Maria Manuela
Le 16 septembre

SERREAU Antoine
et CHAUFOURNAIS Hélène
Le 4 juillet

Familles ayant donné leur accord pour être citées.

Côté écoles



LA VIE DE NOTRE ÉCOLE

CLASSE DE NEIGE

Les enfants de CM1 et CM2 sont allés en classe de neige à Combloux du 31 janvier au 7 février 2023 encadrés par Mme Dassonville. Les enfants sont rentrés ravis de cette belle semaine où la neige était au rendez-vous.



JEUNES CHERCHEURS

Le 12 mai à l'IUT de Blois a eu lieu le 17^e congrès des jeunes chercheurs du Loir-et-Cher, une seule école rurale était représentée, celle de La Chapelle-Vendômoise avec la classe de CM2 dirigée par M^{me} Dassonville que nous remercions pour son investissement personnel. Les élèves ont présenté leurs travaux dont le thème était (mélange miscibles et non miscibles).

Félicitations à tous nos écoliers !



PERMIS PIÉTON ET PERMIS INTERNET

Le 15 mai, les élèves de CE2 passaient l'épreuve du permis piéton et le 12 juin, les élèves de CM2 celui du permis internet. Ce fût une réussite totale pour les enfants, nous les félicitons.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Comme chaque année, c'est dans la gaieté que s'est déroulée la remise des dictionnaires offerts par le SIVOS aux élèves de CM2. À chacune de ces manifestations un goûter est offert par la municipalité pour le plus grand plaisir des enfants.



Le relais petite enfance

Regroupement de communes d'HERBAULT



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un espace dédié aux parents et futurs parents, aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ainsi qu'aux enfants accueillis à leur domicile.

C'est un service de **proximité, gratuit** et financé par la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que par les communes partenaires : Champigny en Beauce, Françay, La Chapelle-Vendômoise, Herbault, Lancôme, Landes-Le-Gaulois, Villefrancoeur, Valencisse, (Orchaise, Molineuf, Chambon/Cisse), Saint-Etienne-des-Guérets, Santenay et Averdon, commune qui a intégré le regroupement en 2023.

Il permet aux **parents** d'être **accompagnés** dans leur recherche d'un mode d'accueil correspondant au mieux à leurs besoin, notamment par le biais de **la liste des assistant(e)s maternel(le)s** qui est mise à jour régulièrement. Elle reflète non seulement les places disponibles ou celles qui le seront prochainement, mais également les spécificités de l'accueil proposé par les assistantes maternelles (horaires de travail, accueil d'enfant porteur de handicap ...). Il informe aussi les parents sur leurs droits et devoirs en tant que **parent-employeur** (contrat de travail, démarches pajemploi, aides financières...), et leur transmet les **textes législatifs relatifs** à leur rôle d'employeur et aux spécificités de l'accueil individuel.

C'est un espace qui **accompagne** les **assistant(e)s maternel(le)s** dans leur **professionnalisation** en les tenant informé(e)s sur les dispositions légales en lien avec leur profession, et leur évolution, et en leur proposant régulièrement des **formations** avec différents organismes certifiés. C'est également un lieu de conseil et d'accompagnement concernant les relations avec les enfants et/ou les parents-employeurs.

Des **matinées d'éveil** ont lieu deux fois par semaine, sur différentes communes du regroupement, **en itinérance** afin d'être au plus près de chaque professionnel(le). Ces temps sont importants pour les professionnel(le)s afin **d'échanger** sur l'exercice quotidien de leur profession, mais également pour les **enfants** accueillis qui y trouvent un cadre différent, et un **espace de socialisation**.

Durant ces matinées, et en fonction des demandes et des besoins ressentis, il est proposé différentes activités : motricité globale, motricité fine, activités sensorielles, lectures d'histoire, comptines, sorties, bibliothèque...



.....

Pour tout renseignement, contacter
Maëva Verna, animatrice du Relais Petite Enfance

☎ **02 54 46 24 87** (Durant les heures de permanence)

✉ **rpe-herbault@orange.fr**

Relais Petite Enfance d'Herbault
Mairie, 4 place de l'Hôtel de Ville
41190 Herbault

LES PERMANENCES AU PUBLIC

🕒 Mardi : 9h-12h30 13h30-17h

🕒 Jeudi : 13h30-17h

LES TEMPS COLLECTIFS

🕒 Jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30

Travaux réalisés en 2023



Travaux de l'école

Modification du plafond de la classe de CM1 et installation d'une ventilation.



Travaux de voirie

La deuxième phase des travaux de voirie de la laiterie ont été finalisés par la société BARBOSA.



Rétrospective de l'année 2023



Samedi 17 juin

Fête de la Musique

C'est par une belle soirée d'été que de notre école de Musique de La Chapelle-Vendômoise (**Music'en Cisse et Chœur de Cisse**) a assuré, avec application, la 1^{re} partie de la Fête de la Musique.

Nous avons également bien apprécié la 2^e partie qui a débuté par le « **Nizar Ali Trio** » un trio jazz d'exception tant par la jeunesse de ces garçons que par leur talent : preuve en est que Nizar a enchaîné une tournée de festivals d'été avec « **Soolking** » et qu'il vient d'être choisi par Ibrahim MAALOUF pour l'accompagner dans ses prochains concerts.

Nous avons savouré l'instant blues et musiques de films que nous a proposé « **Klint Is Wood Trio** » avec, parmi ces perles de musiciens, notre prof de guitare de *Music'en Cisse* « Stéphane Decouard ».

Et enfin nous avons beaucoup aimé « **L'Affaire Capucine** » accompagnée par ses trois brillants et fidèles musiciens qui, avec la fougue communicative de sa chanteuse et auteure, Aurélie Laurence, a terminé la soirée en beauté. À noter qu'elle prépare d'ores et déjà son quatrième album qui sortira en 2024.



Jeudi 16 novembre 2023

Leçon de musique du Brass Band aux élèves de l'école

Un très bon moment, ce jeudi matin, passé en compagnie de neuf musiciens dont Alice Jemont, directrice de « *Music'en Cisse* » et Nicolas Biget, chef d'orchestre du « *Cadences Brass de Blois* ». Les enfants de l'école de la Chapelle-Vendômoise ont découvert, dans la salle P. Cellai, les instruments de musique d'un "Brass band" : le tuba, le cornet, le bugle, le baryton, l'euphonium, les percussions... Agrémenté de quelques morceaux de musique, les écoliers ont apprécié cet instant musical en participant aux questions-réponses et en s'initiant même à la direction de l'orchestre.



Mardi 25 juillet

L'Afrique du Sud à La Chapelle-Vendômoise

La troupe Sud-africaine, *Sidlangaloludzala*, est passée par La Chapelle-Vendômoise, spectacle organisé dans le cadre du *festival de Montoire*. Dans un rythme impressionnant des danses Swazi et Zoulou, ces artistes danseurs, chanteurs et musiciens nous ont prouvé, par ce spectacle fabuleux qu'ils étaient les véritables ambassadeurs de leur culture, de leurs racines.



Samedi 18 novembre 2023

Soirée musicale avec le Chœur de Cisse et le Cadences Brass de Blois

Cette soirée musicale organisée par l'école de musique « *Music'en Cisse* » a très bien débutée avec une affluence importante de spectateurs rarement égalée dans la salle Pierre Cellai. Sous la direction d'Alice Jemont, la chorale « *Chœur de Cisse* » a tenu la première partie de belle manière en interprétant des chansons bien choisies, de Ferrat à Véronique Sanson, en passant par Mozart ou la Java des Gaulois.

Fort de ses trente musiciens talentueux, le « *Cadences Brass de Blois* », avec Nicolas Biget à la baguette, a offert un magnifique concert. Le choix des morceaux très différents mettait en valeur ces cuivres qui font toute la renommée de cette forme d'orchestre venue d'outre-Manche. Le chef, Nicolas Biget a présenté de façon pédagogique et sympathique le choix de ses musiques, mettant en avant également ses musiciens et leurs instruments. Un accompagnement exceptionnel de la chorale « *Chœur de Cisse* » était au programme et l'entraînant morceau Balkan Dance de Etienne Crausaz terminait ce concert de façon magistrale, les spectateurs offrant une ovation finale bien méritée.



Samedi 21 octobre 2023

Liliane, doyenne des Capelloviciens a fêté ses 100 ans

Samedi 21 octobre 2023, famille, amis et quelques élus de La Chapelle-Vendômoise étaient réunis pour déjeuner au restaurant La Table du dolmen, privatisé pour l'occasion, pour une grande première dans la commune : l'anniversaire de sa première centenaire !



Née le 7 octobre 1923 à Champigny-en-Beauce, Liliane Lambert obtient son certificat d'études et effectue un an en école ménagère puis travaille dans l'agriculture avec ses parents jusqu'à ses 23 ans avant de reprendre la ferme de ses beaux-parents à La Chapelle-Vendômoise où elle est agricultrice dans l'élevage de vaches allaitantes et la culture de céréales jusqu'à sa retraite.

En 1942, Liliane rencontre son futur mari au mariage de son frère, l'épouse en 1946 et de cette union naissent Joël et Béatrice (1947 et 1950).

Habitante active de La Chapelle-Vendômoise, elle fréquente régulièrement la bibliothèque et n'a manqué aucune festivités communales. Pour fêter ce bel anniversaire, c'est avec un bouquet de cent roses que la municipalité a marqué l'événement. « *Nous sommes très heureux d'avoir une centenaire appréciée de ses concitoyens. Toujours dynamique, Liliane est une personne positive et qui entraîne la bonne humeur* », a souligné le maire François Borde. Liliane, très émue, a tenu « *à remercier tous les convives pour leur présence* » avant de lever son verre à la santé de tous.

Samedi 8 juillet 2023

Fête populaire

Soirée estivale et ambiance sympathique pour cette *Fête populaire* à laquelle se sont joints un petit nombre de fidèles et dynamiques habitants : belle assiette garnie, préparée par la *Table du dolmen* et belle ambiance musicale avec l'orchestre de Franck Siroteau.

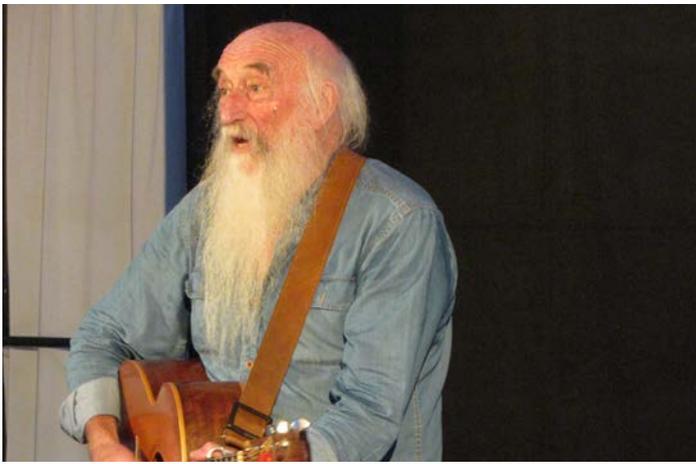


Samedi 30 septembre

Festival "Amies Voix" à La Chapelle-Vendômoise

Avec Patrick EWEN.

Belle soirée contes avec le breton Patrick EWEN, conteur, chanteur, musicien, auteur et bavard qui a choisi de nous raconter son arrivée dans les monts d'Arrée : ça se passait dans les années 70 et, sur un ton humoristique, les descriptions précises et imagées nous ont bien mis dans le bain, à tel point que nous ressentions les effets de la brise accompagnée de cette bruine, climat particulier de cette belle région... nous avons même cru un instant que sa 2chevaux était garée dans la salle des mariages. Le public présent a bien joué le jeu en participant à cette soirée, reprenant en chœur le refrain de plusieurs chansons.

**24 septembre 2023**

Patrouille de France

Lors de la *Fête de l'Aviation* sur l'aérodrome du Breuil, les huit Alpha Jet de la prestigieuse Patrouille de France ont effectué un passage au-dessus de notre territoire, un bel instant suspendu dans un ciel bleu horizon.



© Elodie Clenin

Vendredi 21 avril

Stage d'écriture chansons et concert de Pierre-Paul DANZIN

Ce vendredi, nous avons 2 rendez-vous exceptionnels avec Pierre-Paul Danzin : des couplets, aux refrains en allant même jusqu'aux goguettes, les apprentis auteurs de chansons ont cherché et trouvé de bons mots, bien aidés et conseillés par leur maître d'un jour, il est vrai que nous étions à bonne école avec un Prix Brassens 2017 (public) - Coup de cœur du centre de la chanson 2016 - Coup de cœur France bleu Orléans, Creuse, Limousin, Périgord - Lauréat du Grand prix Léo Ferré "Les mémoires de la mer" 2013 - Pierre-Paul a remercié les participants de leurs efforts, en offrant à chacun son dernier album.



Ensuite est venue l'heure du concert, dans la salle des mariages transformée pour l'occasion en salle de spectacle, accompagné par son frère Alex à la guitare, Pierre-Paul Danzin a chanté, pendant plus d'1h30, un joli choix de ses compositions anciennes et nouvelles (son 5ème album, « *Les Tours d'Ivoire* » qui vient de sortir est une merveille), ajoutant des solos de clarinettes, comme il sait si bien le faire et deux chansons, en prime, d'Allain Leprest et de Jean Ferrat.

Tous les spectateurs de La Chapelle-Vendômoise et des environs ont donné une ovation debout bien méritée, remerciant ainsi un artiste de grand talent et qui, au-delà de ses textes poétiques et engagés, nous conseille, avec toute sa bienveillance et sa générosité, de garder l'espoir d'un avenir meilleur.

Vendredi 6 janvier 2023

Cérémonie des Vœux du Maire 2023

François Borde présente ses vœux à l'issue du tour de chant de la chorale.

Les habitants de La Chapelle-Vendômoise ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour une cérémonie des vœux, après deux ans absence en raison du Covid-19. Une fois de plus, c'est avec une formule originale d'entrée musicale que la cérémonie a débuté, avec trois chansons proposées par la chorale de l'école de musique *Music'en Cisse*.



Diaporama à l'appui, le maire François Borde a présenté les réalisations ou rénovations en matière de bâtiments et de voirie en soulignant que « depuis 2020, le projet de salle socioculturelle est mis à mal par la conjoncture d'abord sanitaire puis économique. On mettra le temps qu'il faudra mais on y arrivera ! » Le recensement sur la commune s'effectuera du 19 janvier au 18 février par les secrétaires de mairie, « étant connues des habitants, il y aura certainement moins d'hésitations à ouvrir les portes » remarque l' élu, avant de préciser que la commune peut se réjouir de l'enregistrement de dix naissances, chiffre stable depuis plusieurs années et qui profite à l'école, de deux mariages et deux pacs, et trois décès survenus en 2022.

François Borde a tenu à remercier chaleureusement ses adjoints et conseillers avant de laisser la parole à Isabelle Soirat, vice-présidente d'Agglopolys chargée de la stratégie économique. Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental, a félicité les élus locaux pour leurs réalisations. La soirée s'est achevée autour d'un buffet préparé par les commerces de la commune.

Samedi 9 septembre 2023

Rencontre des associations

Chaque année, début septembre, les associations qui le souhaitent, s'installent dans la gymnase Pierre Cellai dans le but de présenter leurs diverses activités et certaines en profitent pour enregistrer de nouveaux adhérents. Comme d'habitude, malgré cette chaude journée d'été, les bénévoles et le public ont répondu présent et une première remarquée cette année, la présence de la bibliothèque municipale.



Samedi 9 septembre 2023

Rencontre avec René MANZOR

Dans le cadre du « **Label Livre de Loir et Cher** » décerné chaque année par le Conseil départemental, nous recevions, ce 12 octobre, l'auteur du livre « **À Vif** » qui a reçu ce prix ; un sacré moment passé en compagnie de l'écrivain, du metteur en scène, de l'historien et même du théologien René MANZOR qui n'a pas été avare de son temps puisqu'il n'a pas failli à sa réputation de raconteur d'histoires. En effet, durant deux heures, il a retracé sa carrière artistique, du cinéma à la littérature. Instant passionnant lorsqu'il a parlé notamment de la genèse d'un de ses livres "Apocryphe": deux ans de recherches dans l'histoire des religions, avant de passer à l'écriture de ce roman.



Lundi 8 mai et Samedi 11 novembre 2023

Cérémonies de commémoration

Chaque année, les hommages du 8 mai et 11 novembre se déroulent au monument aux morts où une fleur est déposée. Notre chorale est venue accompagner les élus pour chanter la Marseillaise ce 11 novembre.



2023

Le coin culture

**Ne rien vendre sera la règle d'or
Sortez souriez et regardez dehors
Armez vous de temps de quelques outils
Voici des idées pour embellir la vie**

**Chantez criez collez dansez
Tout est possible si vous l'imaginez
Et n'oubliez pas de rêver**

Réveillez les rues... Ce sont les premières paroles d'une chanson de « **l'Affaire Capucine** » qui est venue chanter à notre dernière Fête de la Musique et ce sont les conseils que nous avons envie de donner à beaucoup de Capelloviciens qui ne prennent pas le temps de se déplacer et assister à une de nos animations (culturelles).

C'est bien décevant pour les organisateurs dont je fais partie, nous pouvons nous poser des tas de questions sur les raisons qui font que beaucoup d'habitants ont l'air de bouder ces petits rendez-vous pour lesquels, c'est vrai, nous n'engageons pas de têtes d'affiches : « on ne connaît pas, on ne les voit pas à la télé », c'est une réflexion courante qu'on peut entendre mais ce n'est pas notre rôle de tomber dans ce piège du showbiz et au contraire, nous voulons vous faire découvrir de vrais talents, des chanteurs(ses), des auteurs-compositeurs, des écrivains(es) qui ne font pas forcément partie d'un système commercial.

On ne peut pas nous reprocher, non plus, que c'est une question de budget puisqu'avec l'aide des subventions et l'engagement financier de la Commune, nous avons proposé, cette année, cinq animations gratuites : Pierre-Paul Danzin (stage d'écriture chanson et tour de chant), fête de la musique (3 groupes), Amies Voix (Patrick Ewen) et rencontre avec René Manzor.

Pas question pour autant de se démoraliser, nous continuerons à nous engager afin que notre village ne soit pas considéré comme désert culturel et en espérant retrouver, au fil de nos prochaines animations, l'intérêt d'un plus large public.

F. Le Méner



Les associations communales



AFAEL (alias l'Eléphant Blanc)

SAYSANAVONGPHET Kham
15 Route de Vendôme
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **07.71.14.13.96**
www.afael.org

Compagnie des Arts du bien être

VALLET Patricia
1 Rue des Ecoles
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **06.72.37.56.95**

Expression Corporelle

DAVID Paulette – 3 Rue du Haut Buisson
41330 CHAMPIGNY EN BEAUCE
☎ **02.54.20.17.97**

Les Pédaleurs du Dolmen

DESPELCHAIN Anthony
13 Chemin des Coulisses
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **02.54.20.12.84**
pedaleursdudolmen@yahoo.fr
www.pedaleursdolmen.canalblog.com

Les Séniors du Dolmen

FLUNEAU Joëlle
10 Rue Saint Louis
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **06.89.29.55.15**

Tennis de table

LECUIR Olivier
2 Rue Cormiers
41330 VILLEFRANCOEUR
☎ **06.03.61.94.43**

AFN

CHEVEAU Jean-Claude
4 Rue des Plantes
Le Breuil
41330 VILLEFRANCOEUR

Educ'envol

BUNAS Thierry – Route de Vendôme
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **06.74.27.52.58** educenvol@gmail.com

Music'en Cisse

LE MENER François
12 Chemin des ajoncs
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
www.musicencisse41.wix.com/musicencisse
www.musicencisse41.wix.com/choeurdecisse

SID (Sport Initiation Découverte)

41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **Cf. p29**

Société de chasse communale

MAIGRE Dimitri
7 Rue des Forges
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
☎ **06.66.70.11.66**

La Chalancoeur

Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire de La Chapelle-Vendôme,
CARRÉ Gaëlle
Landes le Gaulois et Villefrançoer.
lachalancoeur@gmail.com
www.la-chalancoeur.fr

L'AFAEL (Éléphant blanc)



Depuis l'essoufflement du Covid, l'AFAEL a pu reprendre ses activités, en France comme au Laos où nous nous sommes rendus en janvier dernier.

Le pays se trouve dans une situation économique désastreuse avec une inflation à 14,7 %, la hausse des prix des biens de consommation et la dépréciation de la monnaie. Ce qui incite l'AFAEL à être plus attentive à mieux accompagner les enfants pour essayer de solutionner au mieux leurs problèmes.

Nous remercions tous nos fidèles adhérents et sympathisants qui continuent à nous soutenir.

Nos chantiers actuels au Laos sont un forage d'un puits et une construction d'un réservoir d'eau, ainsi qu'une réfection d'un dortoir pour un collège à ATTAPEU dans le sud du pays.

L'accompagnement et les facilitations de notre commune restent précieux et nous en sommes très reconnaissants.

Nous serions bien évidemment très heureux d'accueillir ceux qui sont intéressés par nos actions au sein de notre association.

L'AFAEL souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

📅 DIMANCHE 17 MARS 2024
Loto/tombola. Accueil public à 13h30.
Début des parties à 14h30



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Kham SAYSANAVONGPHET, président

☎ 07 71 14 13 96

✉ www.afaef.org / contact@afaef.org

Les séniors du dolmen



Les membres du conseil d'administration de notre association vous souhaitent une très belle année 2024 ainsi que tous nos vœux de bonne santé. Les membres de l'association sont toujours en progression et nous avons dépassé la centaine d'adhérents.

Le programme de nos animations de 2023 à connu un bel engouement :

75 adhérents présents à notre assemblée générale du 19 janvier 2023. Le bureau a été renouvelé ainsi :

Présidente : Joëlle FLUNEAU,

Trésorière : Françoise GIROLET,

Secrétaire : Marie-Claire BOUCHE

Membres : Cathy LOISEAU, François BORDE, Pascal CATROUX, Marcel DUPUY et Pascal POUSSE.

La section marche est toujours un point fort des activités avec en moyenne 35 sorties dans l'année dont une douzaine en extérieur, 46 adhérents sont inscrits dans la section marche avec en moyenne 35 personnes chaque lundi matin.

Le repas annuel s'est tenu le samedi 11 mars avec une très forte participation car toujours apprécié.



La dernière semaine de juin, 49 personnes de l'association (car complet) sont parties pour un séjour à St Gildas de Rhuys dans le Golfe du Morbihan, ambiance très conviviale et sympathique.

Gros succès également avec le pique-nique ouvert à tous les membres de l'association le jeudi 6 juillet à Montigny avec plus de 85 % des adhérents. Merci aux propriétaires Manu et Eric Touzeau pour leur gentillesse.



Fin juillet nous avons accueilli la troupe d'Afrique du sud en partenariat avec la municipalité et le festival de Montoire, 45 personnes de plus qu'en 2022, très beau spectacle.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

➤ SAMEDI 27 JANVIER 2024

Assemblée générale, vous y êtes conviés.

➤ DU 2 AU 7 SEPTEMBRE 2024

Un voyage dans le cantal est prévu.

➤ Une sortie à la journée est à l'étude, sans oublier nos marches hebdomadaires avec une sortie extérieure par mois.

.....
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les membres du bureau





SID : Sport Initiation Découverte

Plusieurs sections pour vous accueillir. Toutes les activités se déroulent au gymnase de La Chapelle-Vendômoise.

Section SID Jeunes

Propose aux enfants du CP au CM2 :
Une séance de sport en péri-scolaire animé par Fabrice DORIOL, éducateur sportif Brevet d'Etat.
Découverte de différents sports par cycle de 6 séances : badminton, base-ball, basket, handball, hockey...

🕒 Créneaux :

Lundi de 17h à 18h : pour les enfants de CE2 - CM1 - CM2

Jeudi de 17h à 18h : pour les enfants CP - CE1

Jeudi de 18h15 à 19h45 : Initiation Handball pour les enfants de CE2 - CM1 - CM2

Le SID Jeunes propose également des stages :

- 🕒 Un stage sportif sera ouvert du 8 au 12 juillet 2024 aux enfants du CP au CM2 et collégiens (6^e et 5^e) quelle que soit la commune d'origine).
- 🕒 Un stage ADO (collégiens de la 6^e à la 3^e) pendant les vacances de la Toussaint (du 23 au 27 octobre 2023). C'est un stage multi-activités d'une semaine, en demi-journée.

Le nombre de places étant limité pour ces 2 stages, pour tous renseignements ou inscription : sidjeunes@gmail.com

Section SID BADMINTON

Labellisé en 2020 « École de bad - 1 étoile ».

🕒 **Créneau enfants** : le lundi de 18h15 à 19h45

🕒 **Créneau adultes** : le lundi de 19h45 à 22h00

Renseignements ou inscription : badlachapelle@yahoo.fr

Section SID FUTSAL

Ouverte à partir de 16 ans à tout âge souhaitant pratiquer le Futsal, en toute convivialité.

🕒 **Créneau le mercredi de 19h à 22h.**

Renseignements ou inscription :

sidinitiationsportdecouverte@gmail.com

 **Futsal la chapelle vendomoise**

Conseil collégial :
composé de huit membres.

Section JEUNES :

Président : Arnaud Meslage

☎ **06 58 88 74 83**

Secrétaire : Elodie Libra

☎ **06 08 33 45 06**

Trésorière : Cécile Baloge

☎ **06 61 96 92 79**

Section BADMINTON :

Présidente : Tiziana Lilot

Secrétaire : Jérôme Debout

Trésorière : Manon Corbeau

Section FUTSAL :

Président :

Geoffrey Gaudineau

Secrétaire : Maxime Treton

Trésorier : Rémi Hervelet

Tennis de table

Saison 2023/2024 :

La reprise des entrainements a eu lieu le mardi 5 septembre 2023

🕒 Créneaux (gymnase Pierre Cellai) :

Tous les mardi de 19h à 20h30 / 21h

Tous les vendredi de 19h à 20h30 / 21h

Ouvert à tous et à toutes, quelque soit le niveau.

Cotisation annuelle 2023/2024 :

Catégorie	Loisir (licence promotionnelle)	Compétition (licence traditionnelle)
Séniors / Juniors	56 €	81 €
Cadets / Femmes	48 €	66 €
Benjamins / Poussins	48 €	54 €

..... 
Pour tous renseignements :

Olivier Lecuir

☎ **06 03 61 94 43**

✉ olecuir@gmail.com

Jérôme GERMAIN

☎ **06 42 15 76 79**

✉ j.germain@sidamo.com



Music'en Cisse



MUSIC'EN CISSE
ÉCOLE DE MUSIQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA CHAPELLE-VENDÔMOISE « MUSIC'EN CISSE » C'EST :

- ✔ De l'éveil musical dès 4 ans
- ✔ Une chorale enfants et une chorale adultes
- ✔ Un atelier Musique actuelles
- ✔ 2 pôles d'enseignement :
La Chapelle-Vendômoise et Herbault

Instruments enseignés :

- ✔ Flûte traversière
- ✔ Trompette
- ✔ Saxophone
- ✔ Piano
- ✔ Guitare
- ✔ Batterie

Pour tous renseignements :

☎ 07 81 36 03 81

✉ music.cisse@gmail.com

musicencisse41.wixsite.com/musicencisse

📘 www.facebook.com/choeurdecisse.choraleamateurs
www.facebook.com/profile.php?id=100072476434403

RÉSEAU
CADENCES

Agglopolys
Communauté
d'Agglomération
de Blois

TEMPS FORTS 2023

- LE 17 JUIN 2023
« Music'en Cisse » a participé à la fête de la musique de la Chapelle.
- LE 18 NOVEMBRE 2023
Invitation Du Cadences Brass avec le Chœur de Cisse en 1^{re} partie.
- LE 8 DÉCEMBRE 2023
Concert des élèves au profit du téléthon.

MUSIC'EN CISSE
ÉCOLE DE MUSIQUE

Vendredi 8 décembre 2023
Concert
des élèves au profit du Téléthon

19h
Église de la Chapelle Vendômoise

Agglopolys accords

Concert

Cadences Brass de Blois
Avec le Chœur de Cisse en 1^{ere} partie

18 Novembre 2023 18h
Salle Pierre Cellai
La Chapelle Vendômoise

Entrée libre
Entracte avec buvette et crêpes

MUSIC'EN CISSE
ÉCOLE DE MUSIQUE

accords

Paroisse - Église catholique

Les chrétiens catholiques des villages d'Averdon, La Chapelle-Vendômoise, Fossé, Marolles, Mulsans, Ménars, St Bohaire, St Denis / Loire, St Sulpice de Pommeray, St Lubin en Vergonois, Villerbon et Villebarou sont réunis en une communauté : le secteur paroissial de Fossé-Villerbon.

La messe du secteur est célébrée à 10h30 le dimanche (et fêtes) à l'église de Villebarou. Les obsèques et mariages sont habituellement célébrés dans les églises des villages.

Le prêtre réside au presbytère,
1 rue des noyers 41330 Fossé.

☎ 02 54 20 04 42

✉ contact@paroisse-fosse-villerbon.fr

www.paroisse-fosse-villerbon.fr

Expression corporelle



Cours animés par William HERPIN BP JEPS APT ET INSTRUCTEUR « Les Mills »

Dans la salle de Convivialité de la Chapelle-Vendômoise :

La Gymnastique douce : pour se tonifier en douceur, sans risque pour les articulations.

🕒 **Le mardi de 10h à 11 h.**

Le Stretching : méthode d'étirements et d'assouplissement, adaptée à tous.

🕒 **Le mardi de 11h à 12h et mercredi de 19h à 20h.**

Le Sh'bam : danse sur des mouvements de fitness.

🕒 **Le mardi de 20h30 à 21h15**

(en alternance avec Renfo, 1 semaine sur 2)

Dans le Gymnase de la Chapelle-Vendômoise :

Le renforcement musculaire : Il s'agit d'un renforcement globalisé de tous les groupes musculaires : abdos, fessiers, cuisses, bras...

🕒 **Le mardi de 21h à 21h45**

(en alternance avec Sh'bam, 1 semaine sur 2)

🕒 **Le jeudi de 20h30 à 21h30**

(en alternance avec Step, 1 semaine sur 2)

Le Step : Séance cardio-vasculaire qui consiste à effectuer des déplacements ou de mini-chorégraphie sur et autour d'une plate forme symbolisant une petite marche (step).

Cours animés par Caroline BOYER BP JEPS APT ET INSTRUCTEUR « Les Mills »

Dans la Salle de convivialité de La Chapelle-Vendômoise :

Le Pilates : Gymnastique douce, alliant respiration et mouvements lents qui vise à renforcer les muscles.

🕒 **Le jeudi de 10h à 11h**

Le Gym & Stretch : Mélange de gym douce et de stretching. Convient à tous !

🕒 **Le jeudi de 11h à 12h**

Comme chaque année, nous essayons de proposer une grande diversité de séances allant du cardio aux étirements, et tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.

À noter quelques changements : nous avons repris le step, le Mix n'ayant pas fait fureur la saison dernière !

Pour ceux ne souhaitant faire que du renfo, un calendrier a été établi de façon à pouvoir en faire toutes les semaines, une semaine le mardi et une semaine le jeudi. Il en est de même pour le sh'bam et le step qui peuvent également se faire en alternance.

Un grand merci à nos deux animateurs, Caroline et William qui savent s'adapter et apporter une grande diversité à leurs cours !

Toutes les activités proposées dans la salle des convivialités sont pratiquement complètes, il est donc préférable de nous contacter si vous êtes intéressés.

Le jeudi soir au renforcement musculaire et Step, ainsi que le mardi soir dans le gymnase, pas de problème de place, nous pouvons encore accueillir des adhérents. Inscriptions en cours d'année possibles.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne année sportive !

.....
Pour tous renseignements :

📞 **Paulette DAVID (présidente) : 06 30 69 28 77**

Ou sur notre page Facebook

📘 "Gym La Chapelle-Vendômoise" consultable sans compte facebook

La Chalancœur' (Association des Parents d'Élèves)



LA CHALANCŒUR est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de La Chapelle-Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrançoœur.

Elle est constituée de parents d'élèves bénévoles et volontaires qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements pour les enfants du RPI. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

NOS ACTIVITÉS EN 2022-2023 :



La Boum espagnole le 19 novembre à La Chapelle-Vendômoise.

La traditionnelle boum pour 51 enfants du RPI, a été suivie d'un apéritif dinatoire pour les enfants et leurs parents animé d'une main de maître par Fred notre DJ. Plusieurs parents avaient apporté des quiches et autres victuailles à partager. Tout ceci nous a permis de passer un très bon moment, convivial.

La "bourse" aux vêtements de ski pour le séjour neige des CM1-CM2

Cette année, afin de permettre d'alléger le coût du séjour neige et grâce aux dons d'anciens parents, nous avons mis en place un système de prêt de vêtements de ski (combinaison, gants, mais aussi sous-pull). Un inventaire a été effectué pour proposer les vêtements, un système de caution a été mis en place pour faire en sorte que les vêtements reviennent en fin de séjour en bon état et puissent être proposés pour les autres séjours.

Le retour de classe de neige : 7 février 2023

La Chalancœur a organisé un petit déjeuner pour le retour des enfants de CM1-CM2 de classe de neige et leurs parents. Cette année les enfants sont revenus un peu plus tôt que prévu vers 6h30 mais l'équipe de La Chalancœur était prête !

Le goûter du carnaval des maternelles : le 31 mars 2023

Comme depuis plusieurs années, les maîtresses de maternelle organisent un petit carnaval avec un défilé des enfants dans les rue de Landes Le Gaulois. C'est l'occasion pour La Chalancœur de proposer un goûter pour clôturer ce moment festif.

La Chasse aux oeufs : le 2 avril 2023 à Villefrançoœur

La fraîcheur de ce début de mois d'avril n'a pas démotivé les enfants puisque 88 chasseurs accompagnés de leurs parents ont participé à la chasse aux oeufs. Cette année, nous avons un peu innové car le parcours commençait et se terminait à l'aire de jeux de Villefrançoœur, ce qui a permis aux parents de discuter autour d'un café pendant que les enfants jouaient aux jeux (ou mangeaient leurs chocolats!). Pour les prochaines éditions, ne pas hésiter à prendre poussette et/ou draisiennne pour soulager les jambes des plus petits !



Le grand jeu : le 1^{er} juillet 2023 sur le stade de Landes le Gaulois

60 inscrits pour ce grand-jeu et 22 parents externes à La Chalancœur pour venir aider, animer et accompagner les enfants: c'est une belle réussite. Sur le thème de l'Espagne, les équipes avaient pour nom des provinces espagnoles. Il y avait entre autres jeux: le parcours des déménageurs : les enfants devaient déménager le musée de la Reine Sophie à Madrid, et donc déplacer le fameux Guernica et d'autres

œuvres en passant par un parcours acrobatique. Le canon à doudous est revenu pour cette édition et est toujours autant plébiscité par les enfants ! Plusieurs jeux plus calmes et d'adresse ont été proposés, comme le mikabille.

Une activité manuelle de confection de castagnettes a aussi été proposée. Pour terminer les enfants ont appris une chorégraphie sur la musique de la lolita qui a été reprise tous ensemble à l'issue de l'après-midi devant les parents, avec les castagnettes pour compléter l'animation.



L'équipe de la Chalancoeur remercie les élus et les équipes des trois municipalités de notre RPI pour leur disponibilité et leur soutien dans la mise en œuvre de nos actions. Cette année nous tenons à remercier particulièrement Agri-Négoce qui nous a permis de passer sur leur voie privée lors de la chasse aux œufs et à l'association "Bouge Ton Village" pour le prêt de jeux d'adresse lors du grand jeu.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- 📅 LE 7 AVRIL 2024 : Chasse aux œufs
- 📅 FIN JUIN 2024 : Le Grand jeu à Landes-le-Gaulois
- 📅 LE 16 NOVEMBRE 2024 :
La Boum à La Chapelle-Vendômoise

Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter

✉ lachalancoeur@gmail.com

www.la-chalancoeur.fr

Les pédaleurs du Dolmen

Vous aimez randonner à vélo de route, à VTT, ou en Gravel sur de grands parcours, en séjour, balade ou autres formules. Le vélo est votre loisir.

Adhérez au club des Pédaleurs du Dolmen et aux structures de la Fédération Française de Cyclotourisme.
Pédaler avec les Pédaleurs du Dolmen, c'est :

Le plein air : De mars à novembre, les sorties sont prévues chaque dimanche matin et le jeudi matin dès la belle saison.

Le plaisir : Déplacements planifiés par groupes dans la région ou la semaine fédérale dans une grande région de France.

La convivialité : Des moments d'amitié ont lieu durant la saison, un pique nique et un repas de fin de saison.

L'engagement local : Les membres du Club organisent la bourse et le vide-greniers du bourg.

Inscription

L'inscription nécessite une licence FFCT et une cotisation. Une bonne santé pour la pratique du vélo est nécessaire. Le coût est diminué pour les plus jeunes et les membres d'une même famille.



Pour tous renseignements :

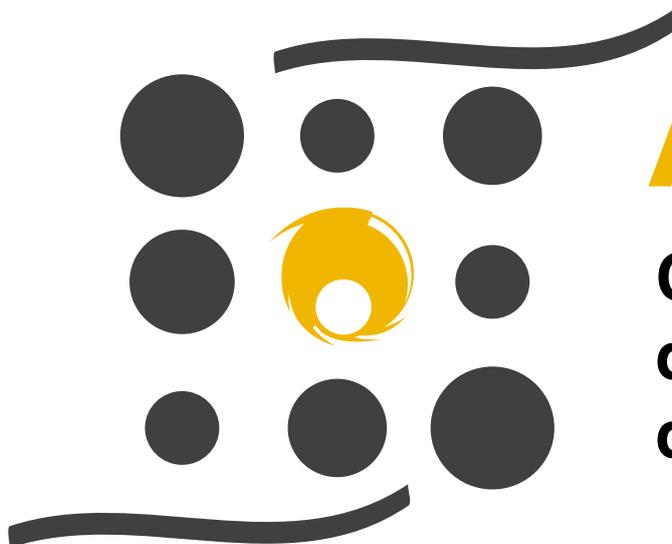
☎ **Anthony DESPELCHAIN (Président) : 06 84 03 78 34**

☎ **06 77 05 26 92**

✉ **pedaleursdudolmen@yahoo.fr**

info@ffvelo.fr

La dépêche d'Agglopolys



Agglopolys

Communauté d'Agglomération de Blois

Déchets

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024: LES BIODÉCHETS SE TRIENT !

Représentant plus de 30 % du poids de nos poubelles et composés à plus de 90% d'eau, les biodéchets ne doivent plus être jetés dans la poubelle ordures ménagères et être incinérés. Ils représentent une ressource et doivent donc être valorisés !

Les biodéchets, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les déchets biodégradables qui viennent :

- 👉 **du jardin :** feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, ...
- 👉 **de la cuisine :** épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, restes de repas, ...

Comment les gérer ?

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

- 1 Je réduis mes biodéchets en luttant contre le gaspillage alimentaire (regarder les dates de péremption, acheter et cuisiner les quantités nécessaires, accommoder ou congeler les restes, ...).
- 2 Je recycle les biodéchets à domicile grâce au compostage et j'obtiens un engrais naturel, utilisable pour les jardins d'agrément, les jardinières et les potagers.
- 3 Je réutilise les déchets verts dans mon jardin sous forme de paillage grâce au broyage et à la tonte mulching et en prime je réduis mes déplacements à la déchetterie !

Agglopolys vous accompagne dans ces nouvelles habitudes !

👉 Le compostage individuel

Agglopolys offre à chaque foyer doté d'un jardin ou d'une cour un composteur. Pour les occupants d'appartements et de maison sans jardin, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur. **Commandez dès à présent votre composteur ou lombricomposteur sur agglopolys.fr.** Attention, un délai de 1 à 2 mois est nécessaire avant de pouvoir venir le récupérer. N'attendez-plus pour le réserver !

👉 Le compostage partagé

Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif (fourniture et installation des bacs à compost et broyat, formation des participants) géré par plusieurs personnes sur un espace commun en pied d'immeuble, à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement...

Parlez-en à vos voisins et constituez un groupe de résidents motivés. Informez et impliquez votre conseil syndical ou votre bailleur et contactez Agglopolys au 06 32 54 98 03 pour vous accompagner dans votre projet !

👉 Le broyage

Agglopolys propose le prêt de broyeur de végétaux pour réutiliser le broyat obtenu à domicile (paillage, apport dans le composteur) et limiter ainsi les déplacements en déchetterie.

Les prêts se font sur réservation au moins 2 semaines à l'avance pour une durée de 24h. Renseignements et prise de rendez-vous au 02 54 58 57 94.

🗑️ Le dépôt en déchetterie

Agglopolys accepte dans ses 10 déchetteries les déchets végétaux des particuliers. Ces déchets verts sont ensuite transformés en compost sur la plateforme Valcompost à Fossé. L'apport en déchetterie est limité à 1m³ par jour. Renseignez-vous sur le site agglopolys.fr pour connaître les jours et horaires d'ouverture.

Rappel : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année dans le Loir-et-Cher (art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

Le kit de collecte 2024 comprenant le calendrier de ramassage des bacs et le guide de collecte arrivent dans vos boîtes aux lettres début décembre ! Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu à la mi-décembre, merci de vous rapprocher de votre mairie qui en disposera.

📞 Contact :

Direction Déchets et Économie circulaire
d'Agglopolys - Tél. 02 54 58 57 57
ou info.dechets@agglopolys.fr

COLLECTE DES DÉCHETS, CONSIGNES DE TRI

Depuis 2023

- 🗑️ les consignes de tri sont simplifiées, étendues et harmonisées sur tout le territoire national : tous les emballages et les papiers se trient ! Partout en France les consignes de tri sont identiques.
- 🗑️ les bacs jaunes de tri et les bacs gris d'ordures ménagères sont ramassés en alternance pour un service de proximité amélioré.

La collecte des emballages en verre reste en apport volontaire : près de 400 Points Verre sont à disposition des habitants sur l'ensemble des 43 communes.

Les consignes de tri

Les déchets allant dans le bac jaune :

🗑️ Tous les emballages en plastique

Bouteilles de produits alimentaires, flacons de gel douche et shampoing, bidons de lessives et produits ménagers, pots de yaourts, sacs plastiques, barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène, pots de crème fraîche, pots de beurre, blisters, tubes de dentifrice, compotes individuelles, suremballages de packs de bouteilles...

🗑️ Tous les emballages en métal

Canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons sirop, barquettes aluminium, capsules de café et de bière, plaquettes de médicaments, paquets de café...

🗑️ Tous les papiers

Magazines, journaux, prospectus, enveloppes, courriers.

🗑️ Tous les emballages en carton

Cartons de céréales, gâteaux, pizzas, briques alimentaires, yaourts, boîtes d'œufs... Les emballages et papiers doivent être jetés en vrac, bien vidés et non emboîtés (sacs transparents tolérés).

Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs

- 🗑️ Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate de soude ou en pulvérisant du vinaigre blanc.
- 🗑️ En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
- 🗑️ Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.

Les « ordures ménagères » allant dans le bac gris :

C'est tout ce qu'il reste une fois qu'on a trié les déchets :

- 🗑️ **Tous les objets en plastique** (brosse à dent, figurine et jouet, gadget, briquet, assiette et couvert en plastique...),
- 🗑️ **Tous les déchets de nettoyage** (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre, litière...),
- 🗑️ **Tous les déchets d'hygiène** (couche, coton tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...),
- 🗑️ **La vaisselle cassée**
Les déchets doivent être jetés dans des sacs bien fermés.

Les déchets allant dans les Points Verre :

- 🗑️ **Tous les emballages en verre** : bouteilles, flacons, pots et bocaux. À jeter bien vidés, pas de dépôt entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage. **Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous consultez la carte interactive sur agglopolys.fr**

Les modalités de collecte

Bacs gris et bacs jaunes sont collectés en alternance 1 fois par semaine. Pour connaître l'alternance bac gris/bac jaune, consultez votre calendrier de collecte distribué en boîtes aux lettres ou téléchargeable sur agglopolys.fr.

Nouveau

Ne ratez plus aucun jour de collecte ! Sur agglopolys.fr, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !

Dans votre commune, le jour de collecte est le **vendredi**. La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h. La collecte est maintenue les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

📞 Contact :

Direction Déchets et Économie circulaire
d'Agglopolys - Tél. 02 54 58 57 57
ou info.dechets@agglopolys.fr

Déchets

DÉCHETTERIES ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m³ par jour. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits : les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz (retour fournisseur), les médicaments (retour pharmacie), l'amiante (entreprises spécialisées). Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Les déchetteries de Valloire-sur-Cisse et de la Chaussée-Saint-Victor sont équipées d'un « **caisson du réemploi** ». Un agent valoriste de la Ressourcerie Les Bonnes Manières, présent sur place, réceptionne les objets en bon état (meubles, objets électriques, de loisirs, du quotidien, de décoration et de puériculture) que les usagers souhaitent donner, au lieu de les jeter. Avec ces équipements de proximité, Agglopolys souhaite compléter l'offre déjà proposée par les acteurs du réemploi présents sur le territoire.

Des bornes Habit Box

Mêmes usés, déchirés ou abîmés, les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans l'une des 80 « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys ! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

📍 **Retrouvez vos 2 Habit box à la déchetterie et au point de tri du Coteau de Sudon.**



Les artisans et commerçants s'engagent aussi dans la réduction de leurs déchets ! Plus d'une centaine de professionnels des métiers de l'alimentaire (boulangers, charcutiers, restaurateurs, traiteurs, etc.), des fleuristes et des coiffeurs mettent en œuvre des actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement. Compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi et réparation font désormais parties de leurs pratiques quotidiennes ! La liste des labellisés [Ecodéfis](http://Ecodéfis.agglopolys.fr) sur agglopolys.fr.

Réduisons nos déchets !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Aussi, pour réduire le poids de nos poubelles, préserver les ressources naturelles et favoriser l'économie locale, repensons nos pratiques de consommation !

🔄 Donnons nos objets !

Des associations reprennent des objets en bon état pour les donner ou les revendre à un prix modique. En privilégiant le don, vous prolongez la vie de vos objets et vous participez à l'économie sociale locale !

Il existe de nombreuses associations qui agissent en faveur du réemploi sur notre territoire :

🚲 pour les vélos

vélo41 facebook.com/velo41 07 49 48 03 53.

💻 pour l'informatique

ADEPA adepa.info - 02 54 79 60 29

🛋 pour le mobilier l'électroménager, la décoration :

Emmaüs - emmaus-blois.com - 02 54 74 46 03.

📖 pour le petit mobilier, les éléments de décoration, les livres :

La ressource Les Bonnes Manières facebook.com/ressourceriedublesois - 06 99 93 64 97.

Pour les textiles, vous pouvez aussi faire des dons aux associations caritatives (la Croix Rouge, le Secours populaire, le Secours catholique, etc.).

🔧 Réparons nos objets !

En privilégiant la réparation, vous prolongez la vie de vos objets et vous favorisez l'économie locale ! Il existe de nombreux professionnels de la réparation sur notre territoire (les cordonniers pour vos chaussures, les couturiers pour vos vêtements, les informaticiens pour vos ordinateurs, etc.).

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

📦 Limitons les emballages !

Bocaux en verre, sacs en filet et en tissu, bouteilles hermétiques... : bien s'équiper est essentiel pour des courses zéro déchet, en vrac et sans emballages.

📄 **Disons Stop à la pub !** Pour ne plus recevoir les 40 kg annuels de prospectus, apposez un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres. Ils sont disponibles auprès de la Direction Déchets d'Agglopolys ou dans votre mairie.

🔄 **Relookons nos objets !** Récupérer du mobilier ou des vêtements inutilisés pour les transformer permet de leur donner une seconde vie et de fabriquer un objet personnalisé qui ne ressemblera à aucun autre.

🚰 **Buvons de l'eau du robinet !** C'est moins de plastique, moins de transport et plus d'économies. Si vous trouvez qu'elle a un mauvais goût, laissez-la reposer dans une carafe ouverte ou mettez-la au réfrigérateur.

🔗 **Fabriquons nos produits ménagers !** Vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille... quelques ingrédients de base suffisent pour fabriquer facilement ses produits d'entretien pour toute la maison !

🔗 **Jardinons au naturel !** Du choix des plantes au paillage, en passant par le compostage, le jardinage au naturel permet de valoriser à domicile tous ses déchets verts, pour le plus grand bien de son jardin.

📞 **Contact :**

**Direction Déchets et Économie circulaire
d'Agglopolys - Tél. 02 54 58 57 57
ou info.dechets@agglopolys.fr**

Développement économique

LA MISSION LOCALE

Accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel et personnel

La Mission Locale du Blaisois, que soutient Agglopolys, aide tous les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolaires ou étudiants, à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale.

Les apprentis, jeunes salariés, demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi... sont également les bienvenus. Ils sont aidés, selon leur situation, à :

- 🔗 Choisir une orientation professionnelle et/ ou trouver une formation
- 🔗 Rencontrer des employeurs pour trouver un stage, un apprentissage, un emploi
- 🔗 Obtenir une aide financière pour faciliter leurs démarches
- 🔗 Passer le permis de conduire
- 🔗 Rechercher un logement, prendre soin d'eux
- 🔗 Rencontrer d'autres jeunes, préparer un projet de vacances ou de voyage.

Ces services sont totalement gratuits.

📞 **Contact :**

**02 54 52 40 40 / secretariat@mlblois.com
www.mlblois.com
Siège : 15 avenue de Vendôme à Blois
Antenne Mirabeau : 16 rue Mirabeau à Blois
Permanence à Onzain : 32 rue de l'écrevissière.**

Le bureau information jeunesse de loir-et-cher

Le Bureau Information Jeunesse 41, que soutient Agglopolys, propose de l'information sur tous les sujets qui intéressent les jeunes en Loir-et-Cher.

Un lieu ressource

L'accueil est gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Au BIJ41, vous trouverez des infos pratiques et actualisées, sous forme de fiches d'info, de guides régionaux, de brochures locales... Sur les thèmes : Etudes / Métiers / Emploi et petits boulots / Formation continue / Vie quotidienne / Projets initiatives / Logement / Santé / Culture / Loisirs / Vacances / Europe et étranger. **Le BIJ met à disposition des ordinateurs en accès libre et gratuit.**

Un programme d'animation

Le BIJ élabore un programme d'animation (ateliers, forums, stands...) afin de rendre l'information pratique, vivante et dynamique. Ces animations se font dans les locaux du BIJ ou hors les murs.

Par ailleurs, le BIJ coordonne, anime et déploie 3 dispositifs :

- 🔗 **Promeneurs du Net** : des professionnels présents sur les réseaux sociaux pour répondre aux questions des jeunes et des parents.
- 🔗 **La Boussole des Jeunes**, à destination des 15-30 ans. Mise en relation des jeunes avec des professionnels via une plateforme en ligne sur 3 thématiques : la formation, l'emploi et le logement.
- 🔗 **Le Réseau départemental des acteurs jeunesse (RédaJ)** : développer une politique jeunesse partagée et structurée et proposer une articulation et un maillage entre les professionnels.

📞 **Contact :**

**15, avenue de Vendôme à Blois
02 54 78 54 87
contact@infojeune41.org - www.infojeune41.org
Horaires d'ouverture (accueil sans rendez-vous) :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 13h30 à 18h.**

🔗 **Permanence au PIMMS de Blois**

Un mercredi après-midi par mois, entre 14h et 17h, prise de RDV au 02 54 45 34 54 / 11 place Coty à Blois

🔗 **Point Information Jeunesse de Vineuil**

17, rue Victor Hugo à Vineuil - 02 54 50 00 72
rj@vineuil41.fr
Horaires d'ouverture en période scolaire : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h, Mercredi de 14h à 18h

🔗 **Relais Information Jeunesse de Veuzain-sur-Loire**

25, rue de la Justice à Onzain - 02 54 20 89 96
polejeunesse@onzain.fr

Horaires d'ouverture en période scolaire :

Mardi et vendredi de 16h30 à 19h
Mercredi de 14h à 19h

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi de 10h à 17h



Dossier transport

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Résago

Ce service de transport à la demande (TAD) permet, sur réservation préalable, de se déplacer du domicile (sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt. Le service fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1^{er} mai).

Sur Blois, La Chaussée Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil, Resago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres réels d'un arrêt des lignes A à H. Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants. Le territoire est découpé en 4 zones définies autour de pôles relais (communes équipées de l'agglomération). Avec 4 horaires possibles pour l'aller et 3 horaires pour revenir. **1.25 € pour les trajets de moins de 10 km et de 2.5 € pour les trajets plus longs (abonnements disponibles). Réservation jusqu'à 30 min avant votre départ.**

Handigo

Ce service de transport à la demande est réservé aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion mention invalidité ou de la carte d'invalidité avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%. Sur réservation préalable, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 19h le dimanche.

La navette Onzain/Domaine de Chaumont-sur-Loire

En correspondance avec les trains en gare d'Onzain, la navette relie le Domaine de Chaumont tous les samedis, dimanches et jours fériés, de mai à octobre et tous les jours de la semaine en juillet et août.

Horaires en temps réel

22 bornes d'informations voyageurs équipent les arrêts principaux du réseau. Les horaires en temps réel sont également accessibles sur smartphone via l'application Azalys et aux points d'arrêt du réseau via un QR Code.

2 navettes de centre-ville à Blois

Deux circuits desservis par des navettes électriques gratuites de centre-ville, circulent du lundi au samedi (hors jours fériés), avec un passage toutes les 20 minutes. Elles desservent dorénavant, outre le quartier Vienne et le centre administratif pour la navette N1, également le quartier du Foix pour la navette N2. Elles se rencontrent à la gare routière de Blois et desservent l'axe Denis-Papin dans les 2 sens.

Titres et tarifs

Les tarifs Azalys sont adaptés à l'âge et aux revenus (jusqu'à 90 % de réduction sur le plein tarif). Les abonnements sont éligibles à la participation employeurs (50 % pour les employeurs privés, 75 % pour les employeurs publics). L'abonnement scolaire est gratuit (frais de dossier à 20€) et peut être complété par un abonnement illimité (6€ par mois ou 60€ par an). Il est possible d'acheter ses titres de transport de façon dématérialisée avec l'application Azalys Tickets.

azalys.agglopolys.fr

- 👉 Calculer son itinéraire : jvmailn
- 👉 Une réclamation / suggestion : formulaire de contact
- 👉 Un objet perdu : iLost
- 👉 Acheter en ligne : e-boutique

Centre de relation clientèle

09 693 693 41, de 7h à 20h du lundi au samedi (prix d'un appel local). Le centre d'appels est doté de la plateforme Rogervoice, permettant aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer en langage des signes avec un téléconseiller.

Agence Azalys

3 rue du commerce 41000 Blois

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- 👉 De 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi
- 👉 De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h le samedi

Horaires d'ouverture juillet / août :

- 👉 De 8h30 à 18h du lundi au vendredi
- 👉 De 9h30 à 12h30 le samedi

Eau & assainissement

L'EAU DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, assure en lieu et place des communes, le service d'eau potable, soit directement avec l'Eau de Blois/ Agglopolys, soit par l'intermédiaire de représentants dans des syndicats d'eau potable.

L'Eau de Blois/Agglopolys a pour mission la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable. Elle doit, pour ce faire :

- 👉 Assurer l'entretien, la maintenance, le renouvellement des réseaux, ouvrages, équipements ;
- 👉 Contrôler la qualité de l'eau, du service rendu de manière générale ;
- 👉 Assurer la relation avec les usagers (gestion des abonnements, relève, facturation et recouvrement, information...) ;
- 👉 Investir, adapter le patrimoine aux besoins, au contexte réglementaire et aux évolutions techniques.

Communes concernées : Averdon, Blois, Candé-surBeuvron, Chailles, Champigny-en-Beauce, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, Cour-Cheverny, Fossé, Françay, Herbault, Marolles, Molineuf, Orchaise, Rilly-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Santenay, Seur, Villebarou, Villerbon. Tarifs sur agglopolys.fr

❶ Contact :

*L'eau de Blois/Agglopolys - Hôtel d'Agglomération,
1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 0 806 000 139 (coût d'un appel local)
aux heures d'ouverture du service clientèle +
24h/24 pour les urgences techniques.
eau@agglopolys.fr - eaudeblois.agglopolys.fr*

EAU POTABLE : LES BONS GESTES

Au vu des récents et réguliers épisodes de sécheresse, la ressource en eau devient un enjeu majeur pour notre société. Il devient primordial aujourd'hui, pour chacun, de réinterroger son comportement. Chaque français consomme en moyenne 147 litres d'eau par jour. 93 % de cette eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation.

Découvrez ici quelques gestes du quotidien pour réduire votre consommation.

Récupérer l'eau de pluie pour éviter d'utiliser de l'eau potable pour arroser le potager ou les fleurs de son jardin.

- ❶ L'eau de pluie, contrairement à l'eau potable, ne nécessite pas d'énergie pour sa production et sa distribution. Elle est aussi une alternative en cas de restriction d'arrosage lors des pics de sécheresse.
- ❷ Utiliser l'eau de pluie permet de préserver les ressources en eau douce, notamment l'été, lorsque les nappes phréatiques baissent. L'hiver, lorsque celles-ci se rechargent, laisser ouvert son récupérateur pour laisser infiltrer l'eau dans le sol.
- ❸ Raccorder un récupérateur d'eau à la gouttière permet d'éviter le ruissellement de l'eau de pluie dans les rues ou dans les réseaux d'assainissement (et donc l'engorgement des stations d'épuration, notamment en cas de fortes pluies).

Le saviez-vous ?

- ❶ 38 % de l'eau utilisée au quotidien ne nécessite pas d'être potable ! C'est le cas pour l'arrosage du jardin et le nettoyage extérieur.
- ❷ Sur la Communauté d'agglomération de Blois, 1 m² de toiture permet de récupérer 642 litres d'eau par an.

Il est conseillé de laver sa voiture dans une station de lavage pour plusieurs raisons :

- ❶ Moins gourmand en eau qu'un lavage « maison » au jet d'eau, le lavage haute pression ne nécessite que 50 à 60 litres d'eau par véhicule. Un lavage à domicile peut consommer jusqu'à 500 litres d'eau pour une seule voiture ! De plus, en station de lavage, l'eau utilisée est recueillie, traitée voire recyclée.

- ❶ Lorsque vous nettoyez votre voiture chez vous, les eaux de lavage chargées de détergents, d'huiles et d'hydrocarbures risquent de polluer l'environnement en s'infiltrant dans le sol, ou en étant rejetées dans un cours d'eau via le réseau d'eaux pluviales.

Le saviez-vous ?

Il est également possible de nettoyer sa voiture en utilisant la méthode de lavage sans eau. Ce nouveau procédé est écologique et peut même être pratiqué sous la forme d'un service à domicile.

Une douche consomme en moyenne 75 litres d'eau, un bain, le double !

- ❶ Réduire son temps de douche de 15 à 5 min permet de diviser par 3 la consommation d'eau.
- ❷ Couper l'eau pour se savonner permet d'économiser 20 litres d'eau par douche.
- ❸ Une douche plus courte économise également l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau.
- ❹ Fermer le robinet le temps du brossage des dents, rasage, savonnage des mains.

Astuces !

Pour maîtriser sa consommation d'eau, penser à :

- ❶ L'économiseur d'eau sur les robinets et les flexibles de douche. Pour un confort identique, la consommation d'eau est divisée par 2.
- ❷ Le mitigeur thermostatique : l'eau chaude arrive plus vite.

Le saviez-vous ?

Il existe des toilettes avec un lavabo intégré à la chasse d'eau permettant de recycler l'eau du lavage des mains dans la cuvette !

Des équipements peu coûteux sont disponibles pour réduire votre consommation d'eau :

- ❶ Installez, dans vos toilettes, une chasse d'eau à double débit (3 et 6 litres) si c'est possible. Sinon, vous déposez dans le réservoir une bouteille d'eau pleine et fermée pour réduire sa taille et l'eau consommée à chaque utilisation. Le nombre et le volume des bouteilles dépendent de la taille et de la forme du réservoir.

Astuces !

- ❶ Vous pouvez aussi faire le choix d'une douchette économique, pour une puissance et un confort préservés, mais permettant de réduire de 50 % votre consommation d'eau.

- Privilégiez une douche à un bain : cela permet non seulement d'économiser l'eau, mais aussi l'énergie qu'il faut pour la chauffer.
- Ne laissez pas l'eau couler inutilement : en faisant la vaisselle, en se brossant les dents, en se rasant...

Optimiser l'utilisation de ses appareils ménagers (lave-linge et lave-vaisselle)

- Faire tourner ses machines à laver pleines. Remplir sa machine à moitié, c'est consommer le même volume d'eau inutilement. Et moins utiliser un appareil, c'est prolonger sa durée de vie.
- Ne pas rincer la vaisselle avant le passage dans le lave-vaisselle (il convient néanmoins d'enlever les restes de nourriture pour ne pas l'endommager).

Astuces !

- À l'achat, choisir une machine adaptée à la taille de son foyer.
- Privilégier les lave-linges et lave-vaisselles économes en eau en s'aidant de l'étiquette énergie ! Pour un lave-vaisselle, la consommation d'eau varie de 15 à 19 litres, pour un lave-linge de 40 à 50 litres.

Les fuites gaspillent l'eau potable et augmentent votre facture d'eau.

Pour repérer les fuites d'eau et surveiller votre consommation :

- Relevez les chiffres de votre compteur d'eau le soir avant de vous coucher, fermez les robinets et observez la consommation le lendemain matin : si les chiffres sont identiques, tout va bien. Sinon, il y a sans doute une fuite.
- Relevez votre compteur tous les mois pour surveiller votre consommation.
- Étudiez votre facture : elle fait apparaître les consommations des années précédentes. Comparez avec la nouvelle consommation. Si vous constatez une forte augmentation sans avoir d'explication, il y a peut-être une fuite.

Astuce !

Fermez votre arrivée d'eau en cas d'absence prolongée pour limiter les dégâts liés à une fuite.

Le saviez-vous ?

Les dispositions réglementaires permettent de dégrever une partie de la consommation, en cas de fuite sur canalisations. Attention, une fuite sur un chauffe-eau, un robinet ou une chasse d'eau ne donne pas droit à un dégrèvement.

Le paillage consiste à déposer sur le sol des matériaux pour le protéger. Cette technique a de nombreux avantages :

- Réduit le besoin en eau des plantes, en limitant l'évaporation et en maintenant l'humidité du sol.
- Garde la fraîcheur de la terre et peut également protéger du froid.

- Nourrit le sol par la décomposition du paillis et crée de l'humus.
- Protège du lessivage lors des fortes pluies et de l'érosion, et maintient la perméabilité du sol.
- Favorise la microfaune du sol, favorable à sa fertilité et à la biodiversité.
- Réduit le désherbage, en coupant l'accès des mauvaises herbes à la lumière, si le sol a été bien désherbé préalablement au paillage.

Astuces !

- Utilisez vos déchets verts pour pailler votre sol !
- Arrosez votre jardin à l'eau de pluie, grâce à un récupérateur qui collecte les eaux de pluie.
- Arrosez tôt le matin ou tard le soir pour limiter la perte en eau par évaporation.



Culture**LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS : UN ACCÈS GRATUIT POUR TOUS**

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix à Blois, ainsi que la Médiathèque de Veuzain/Agglopolys sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique, participer à une rencontre, assister à la lecture d'un conte ou à un concert, visiter une exposition...

Des documents en tous genres

- **Les livres et la presse** : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- **Le multimédia** : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- **Les ressources en ligne** : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateforme d'autoformation.

Des services

- **Un accès à Internet et des initiations en informatique** : postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autoformation. Ouvert à tous et gratuit. Initiations sur rendez-vous.
- **Des accueils des groupes et des classes** sur rendez-vous.

24h/24 et 7J/7

- **Sur internet** : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr
- **La boîte à retours** : située à l'extérieur de la bibliothèque Abbé-Grégoire et de la médiathèque Maurice-Genevoix, cette boîte sécurisée permet de rendre à tout moment les documents empruntés.

Des rencontres et rendez-vous

Pour enfants, jeunes, adultes. Consultez le programme culturel sur place et sur l'agenda du site internet des bibliothèques : bibliotheques.agglopolys.fr Recevez des informations personnalisées.

Nouveau : un abonnement 100 % gratuit pour tous !

Depuis septembre 2023, l'abonnement annuel au réseau des bibliothèques d'Agglopolys (bibliothèque Abbé-Grégoire et médiathèque Maurice-Genevoix à Blois, et médiathèque de Veuzain-sur-Loire) est devenu gratuit pour tous, quel que soit son lieu de résidence et son âge. L'abonnement est individuel (possibilité de s'inscrire à n'importe quel moment de l'année), valable 1 an et pour les 3 bibliothèques d'Agglopolys. Il permet d'emprunter des documents (15 imprimés, 1 liseuse, 10 CD ou vinyles, 7 DVD, 2 jeux vidéo) et d'avoir accès aux ressources en ligne (cinéma, presse, formations, cours...).

Alors, n'hésitez plus : franchissez les portes de l'une des bibliothèques d'Agglopolys et abonnez-vous !

Comment s'abonner ?

Se rendre au sein d'une des trois bibliothèques d'Agglopolys aux horaires d'ouverture muni de :

- Une pièce identité.
- Accord du représentant légal pour les mineurs.

Les mineurs de plus de 11 ans peuvent s'inscrire seuls en présentant les pièces nécessaires.

Horaires d'ouverture

Horaires d'été (juillet-août) [constultables sur agglopolys.fr](http://constultables.agglopolys.fr)

BIBLIOTHÈQUE ABBÉ-GRÉGOIRE

4-6 place Jean Jaurès à Blois

Tél. 02 54 56 27 40

Lundi, mardi, vendredi : 13h-18h30

Mercredi : 10h-18h30 ; samedi : 10h-18h

Jeudi : seule la bibliothèque universitaire est ouverte

MÉDIATHÈQUE MAURICE-GENEVOIX

Rue Vasco de Gama à Blois

Tél. 02 54 43 31 13

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h

Fermeture : lundi

MÉDIATHÈQUE DE VEUZAIN/AGGLOPOLYS

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire -

Tél. 02 54 20 78 00

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Fermeture : lundi, mardi et vendredi Loisirs

MA À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023
BIBLIOTHÈQUE 100% GRATUITE

bibliotheques.agglopolys.fr

Agglopolys
Communauté
d'Agglopolys
de Blois

BIBLIOTHÈQUES
D'AGGLOPOLYS

Dossier fourrière

LA FOURRIÈRE ANIMALE

Vous avez perdu votre animal ou vous voulez signaler un animal errant ? Ayez le réflexe Agglopolys.

Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique. Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous recontacter !

Récupérer son animal

Contactez la fourrière animale pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi (9h-10h30 / 16h30-17h30) ou le samedi (9h-10h). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.

Signaler un animal errant

Contactez votre mairie ou Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 9h à 17h). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police nationale ou à la gendarmerie de votre secteur.

Les animaux récupérés par la fourrière :

- chiens en divagation,
- chats errants blessés,
- nouveaux animaux de compagnie (NAC) et autres, après avis d'Agglopolys,
- cadavres d'animaux (chien, chat, gibier < 40kg).

Tarifs 2024 (tarifs révisibles tous les ans)

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 56,25 € (frais doublés dès la 2^e capture/animal récidiviste)
- Garde en fourrière : 28,14 € par jour
- Identification éventuelle : 64,78 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc).

Les chats dans l'agglomération

Les chats bien portants trouvés dans la rue ne sont pas pris en charge par la fourrière animale d'Agglopolys.

Le rôle du propriétaire de l'animal

- Les chiens et les chats nés après le 1^{er} janvier 2022 doivent être identifiés.
- La stérilisation est fortement recommandée pour prévenir la prolifération incontrôlée des chats.
- Certains vaccins sont obligatoires

📍 **Contacts utiles :**

*Association École du chat de Blois : 06 81 28 80 93.
SPA de Sassay : 02 54 79 57 85*

📍 **Contact :**

**Agglopolys - Service Santé Sécurité Accessibilité
Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac à Blois
Tél. 02 54 90 35 35 - ssa@blois.fr**

ADRESSE DE LA FOURRIÈRE

Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois
(enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h-10h30 et 16h30-17h30
Samedi : 9h-10h
Appeler au préalable au 02 54 74 16 73 pour prendre rendez-vous.



© Fotolia

PLUi-HD

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT / DÉPLACEMENTS



LE PLUI-HD EST ENTRÉ EN VIGUEUR !

Vous pouvez le consulter :

- sur agglopolys.fr/plui
- sur geoportail-urbanisme.gouv.fr
- en mairie

Pensez à déclarer vos travaux !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur demande-urbanisme.agglopolys.fr

Comment déclarer
sa taxe d'aménagement
à partir du 1er septembre 2022 ?



Cette démarche en ligne n'est applicable que pour les demandes initiales déposées à partir du 1er septembre 2022



La déclaration en ligne remplace le formulaire de déclaration des éléments nécessaires au calcul de l'imposition

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIL DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

agglopolys.fr | Agglomération Blois





CALENDRIER 2024

VOS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE À LA CHAPELLE-VENDÔMOISE :

JANVIER

Vendredi 12 : Cérémonie des vœux du Maire.

MARS

Dimanche 3 : Bourse aux jouets des pédaleurs du Dolmen

Dimanche 17 : Loto de l'AFAEL

MAI

Mercredi 8 : Cérémonie de commémoration

JUIN

Dimanche 9 : Élections européennes

Samedi 15 : Fête de la musique

Dimanche 23 : Brocante des pédaleurs du Dolmen

SEPTEMBRE

Samedi 7 : Journée des associations

NOVEMBRE

Lundi 11 : Cérémonie de commémoration

DATES À CONFIRMER

Dernier week-end d'août : Projet pique nique géant

1^{er} week-end de décembre : Animation dansante
des seniors